



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre**  
**des Députés**

Luxembourg, le 19 avril 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Education, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

D'après mes informations, bon nombre de professionnels de santé œuvrant dans le secteur médical respectivement dans le secteur des soins aux personnes âgées envisagent, pour maintes raisons, une reconversion professionnelle.

C'est dans ce contexte que je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Education, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire :

- Messieurs les Ministres peuvent-ils confirmer la tendance qui se dessine dans les secteurs susmentionnés ?
  - Dans l'affirmative, peuvent-ils me fournir des statistiques détaillées recensant les départs depuis 2018 ?
- De façon générale, quelles sont les possibilités de reconversion pour les professionnels de santé en activité ?
- Plus concrètement, sachant que les structures d'accueil pour enfants souffrent d'une pénurie de personnel, Messieurs les Ministres peuvent-ils me renseigner sur les possibilités dont peuvent bénéficier, en cours d'emploi, les professionnels de santé souhaitant se réorienter vers le secteur d'activité des éducateurs ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz

Député